



Pau, le 1<sup>er</sup> juillet 2020

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Visite du vice-président du Conseil d'Etat

**Monsieur Bruno Lasserre, vice-président du Conseil d'Etat, accompagné d'une délégation, sera présent à Pau le 6 juillet 2020, dans le cadre des visites périodiques des juridictions de l'ordre administratif.**

Monsieur Bruno Lasserre, vice-président du Conseil d'Etat, rendra visite au Tribunal administratif de Pau le 6 juillet 2020, accompagné d'une délégation composée du président de la section du contentieux, du chef de la mission d'inspection des juridictions administratives, du secrétaire général et du secrétaire général adjoint du Conseil d'Etat, du secrétaire général des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel, et de la présidente de la Cour administrative d'appel de Bordeaux.

A l'occasion de cette visite, Monsieur Lasserre rencontrera le préfet des Pyrénées-Atlantiques et les bâtonniers de l'ordre des barreaux des avocats. Au cours d'une conférence de presse, il présentera avec Madame Valérie Quéméner, présidente du Tribunal administratif de Pau, l'action du tribunal administratif pendant la crise sanitaire, le bilan de l'activité du Tribunal administratif de Pau sur l'année 2019, et la modernisation de la juridiction administrative à travers le développement de la médiation et la mise en œuvre de Télérecours citoyens.

Cet évènement s'inscrit dans le cadre de visites périodiques de l'ensemble des juridictions administratives par les plus hautes autorités du Conseil d'Etat.

#### CONTACTS PRESSE :

AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PAU

Virginie Dumez – 05 59 84 94 40 – [virginie.dumez@juradm.fr](mailto:virginie.dumez@juradm.fr)

AU CONSEIL D'ÉTAT

Xabi Velazquez – 01 72 60 58 34 / [xabi.velazquez@conseil-etat.fr](mailto:xabi.velazquez@conseil-etat.fr)

Paul Parikhah – 01 72 60 58 31 / [paul.parikhah@conseil-etat.fr](mailto:paul.parikhah@conseil-etat.fr)

Site internet du Tribunal administratif de Pau : <http://pau.tribunal-administratif.fr/>

Suivez l'actualité du Conseil d'État sur Twitter : [@Conseil\\_Etat](https://twitter.com/Conseil_Etat)